

PORTANT ATTRIBUTION D'UNE AIDE INDIVIDUELLE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le Code de l'Education.

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, adoptés par délibération du 7 octobre 2016,

Vu l'élection de Monsieur Mathias BERNARD, en date du 16 décembre 2016, à la Présidence de l'Université Clermont Auvergne,

Vu la délibération n°2019-10-25-11 du Conseil d'Administration de l'Université Clermont Auvergne du 25 octobre 2019 donnant délégation au Président pour l'attribution des prix de concours, des bourses à la mobilité et toute aide individuelle, dans la limite des crédits alloués à ces dispositifs ;

Vu la convention « DVU_2020-030_DVU-CROUS_aide étudiants fragilité numérique Covid-19 »,

Vu la décision de la commission d'attribution de l'aide du 10 novembre 2020,

ARRETE

Article 1:

Le Président de l'Université Clermont Auvergne accorde une aide de **1.539,99** € aux étudiants en situation de fragilité numérique selon la répartition figurant dans le tableau ci-joint. La somme sera prélevée sur l'éOTP *DU98FSDI* du budget de la Direction de la Vie Universitaire.

Article 2:

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'Université Clermont Auvergne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 23/11/2020

Le Président de l'Université Clermont Auvergne

Mathias BERNARD

- Transmis au contrôle de légalité le

2 4 NOV 2020

- Publié le

24 NOV. 2020

Modalités de recours: En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

							1000		Maria de la companya della companya della companya della companya de la companya della companya			
						REMBOU	RSEMENTS PAR	LA DVU SUR FO	ONDS CVEC			
,	nom pré	nom composante	aide achat PC	aide paiement connexion	prix PC	enseigne	mensualité forfait connexion	montant connexion forfait 3 mois	opérateur	montant à rembourser pour achat PC (80 % du coût du PC dans la limite de 500,00 €)	montant à rembourser pour forfait connexion (max 60,00 €)	remarques
		Ecole de Médecine	X		599,99 €	Darty				479,99 €		
		ED LSHS		X				15,49 €	Bouygues Télécom		60,00 €	inclut les frais de mise en service (29,00 €)
		Ecole d'Economie	X		1 039,00 €	Apple				500,00 €		
		Ecole de Médecine	X	III.	799,94 €	LDLC		free free and the		500,00 €		
				TOTAUX	2 438,93 €		0,00€	15,49 €		1 479,99 €	60,00 €	
										TOTAL PC	TOTAL forfait	TOTAL PC+forfait
										1 479,99 €	60,00€	1 539,99 €

Pour le Président de l'Université Clermont Auvergne, Le Directeur Général des Services Monsieur François PAQUIS